



**Préavis du Comité de direction de l'Association Scolaire Intercommunale du Jorat
(ci-après ASIJ)
au Conseil intercommunal**

N° 03 / 2023

Budget 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de la loi sur les communes du 28 février 1956, modifiées par celles du 27 mai 1957, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le budget 2024 de l'ASIJ.

Il est établi conformément au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, ainsi qu'aux directives et plan comptable du Département des Institutions et relations extérieures.

Il ressort du budget 2024 que le montant à charge des communes est de 3.45% plus élevé que le budget 2023. Les principales raisons en sont les suivantes :

Les intérêts pour le dernier emprunt du financement du collège Gustave-Roud ainsi que pour d'autres prêts impactent les finances de l'ASIJ. En effet, les taux d'intérêt ont augmenté, alors qu'il avait été possible de bénéficier jusqu'ici de taux très bas.

Les loyers des complexes scolaires ainsi que des petits collèges doivent être revus, car les baux datent de 2014. Bien que les prix des nouveaux baux n'aient pas encore été définis, le Comité de Direction a tenu compte de leur probable augmentation en 2024.

Les contrats d'entretien du collège Gustave-Roud à Carrouge proposés par les entreprises mandatées pour la construction n'ont pas tous encore été sélectionnés. Parmi ces contrats très onéreux, certains comportent des clauses de garanties, leur signature doit se faire après une soigneuse pesée d'intérêt. Dans le budget 2024, c'est la totalité des contrats qui est prise en compte.

Un poste de patrouilleur scolaire a été ajouté dans le chapitre des transports.

Comme pour le budget 2023, ce budget est touché par l'inflation qui continue à influencer négativement les charges ainsi que la hausse de la TVA au 1^{er} janvier 2024.

1. Administration

110 Administration :

110.3060.00, il n'y a plus d'indemnités pour les locaux de la bourse, notre nouvelle boursière travaillant dans les locaux de l'ASIJ au Raffort.

110.3111.00, achat prévu d'une armoire anti-feu pour les archives de l'ASIJ

ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT

Siège : 1083 Mézières

110.3170.00, il a été ajouté les frais pour la collation du CD lors des séances. En effet, les membres du CD n'ont en général pas le temps de manger avant la réunion, et une collation est prévue pour l'après-séance.

110.3186.00, après analyse des écritures des comptes 2022, il a été décidé de garder ce poste dans l'administration, car il concerne des assurances RC pour le personnel et de choses pour l'ensemble de l'ASIJ et non pour un bâtiment précis. Avant 2022, ces assurances étaient attribuées au 350.3186.00 soit sur le collège du Raffort.

110.3189.00, les CHF 30'000.00 pour d'éventuels frais d'avocat ou de conseil sont maintenus. Il a été ajouté CHF 3'000.00 pour les premiers frais liés au passage à la nouvelle comptabilité des communes MCH2 en 2026. Les formations commençant en 2024.

150 Bibliothèque intercommunale et scolaire de Savigny :

150.3010.00, le salaire de la nouvelle bibliothécaire engagée par l'ASIJ à 35 % et remboursé par le Canton a été mis sur ce poste. Auparavant, la bibliothécaire était salariée par la commune de Savigny qui refacturait à l'ASIJ qui elle-même se faisait rembourser par le Canton.

150.3520.00, le salaire de la bibliothécaire à 35 % ne passe plus par la commune de Savigny.

150.4510.00, remboursement par le Canton du salaire et des charges sociales de la bibliothécaire à 35 %.

151 Bibliothèque intercommunale et scolaire de Mézières :

151.3010.00, pour faire suite à une demande de la bibliothécaire, un salaire pour une/un stagiaire a été prévu au budget pour une durée de 6 mois pour CHF 3'360.00

151.3102.00, la dotation en livres étant suffisante, un montant un peu moins important a été mis au budget pour le renouvellement des livres. On passe de CHF 10'000.00 à CHF 8'500.00.

2. Finances

220 Intérêts :

220.3220.00, ce poste intègre entre autres les intérêts d'un emprunt pour le solde du collège Gustave-Roud de CHF 10'000'000.00 auprès de la BCV. Le taux n'est pas encore connu, mais le budget a été fait avec un taux réaliste de 3%. Les taux d'intérêt ont subi une sensible augmentation depuis fin 2021. Il est aussi prévu des intérêts pour le renouvellement partiel d'un prêt à l'UBS ainsi que pour un éventuel préavis.

3. Domaines et Bâtiments

350 Bâtiment du Raffort :

350.3114.00, l'achat d'une autolaveuse portable pour l'aile C est prévu pour CHF 5'500.00.

350.3123.00, les coûts pour l'électricité ont fortement augmenté. Le budget 2024 est basé sur les cinq premiers mois de 2023.

350.3133.00, augmentation des prix pour les produits consommables (essuie mains, papier toilette, etc.)

350.3141.00, voici les principaux frais spécialement prévus pour l'année 2024 :

ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT

Siège : 1083 Mézières

- Éclairage classes parties bâtiments 1978 / 1991 : CHF 10'000.00
- Aménagement espace derrière but de foot (table rondin, base béton, clôture) : CHF 6'200.00
- 2 platanes à planter en remplacement vers terrasse concierge : CHF 6'800.00
- aménagement espace cour Raffort (2 bancs, une table béton + 1 table haute béton vers classes de TM) selon demande des délégués de classe 9-11 S : CHF 8'000.00
- Réfection du carrelage dans le hall devant le secrétariat : CHF 10'300.00
- Changement système d'accès Raffort 3e et avant dernière phase : CHF 25'000.00
- Adaptation porte au système de badge Kaba : CHF 1'800.00
- Peinture classes C8 / C4 : CHF 10'600,00
- Caissons pour rideaux suspendus Aula : CHF 4'800.00
- Rideaux latéraux de l'aula du Raffort : CHF 9'500.00
- Rénovation meubles de rangements à portes dans les salles de classe : CHF 2'000,00
- Idem + pose de serrures (reporté de 2023 à 2024) : CHF 2'500.00
- Remplacement paniers basket salle bleue : CHF 10'600.00
- Pose d'un grillage de 5 m derrière le goal extérieur de handball au nord : CHF 16'165.00
- Réfection sols parquets classes A3 et A4 : CHF 6'700.00
- Remplacement des plinthes PVC des classes aile B : CHF 3'200.00

Une réserve de 10% est également prévue pour les imprévus et les petits travaux courants, soit environ CHF 42'000.00.

351 Bâtiments scolaires :

Le Budget 2024 prévoit une adaptation des loyers avec les nouveaux baux. Les loyers des classes du reste des petits collèges ainsi que des complexes scolaires ont été budgétisés à la hausse. Il s'agit d'une extrapolation du Comité de Direction pour pouvoir établir le budget 2024. Les nouveaux baux n'ont encore été ni discutés ni signés.

353 Bâtiment des Gollies, Servion :

353.3123.00, les coûts pour l'électricité ont fortement augmenté. Le budget 2024 est basé sur les cinq premiers mois de 2023.

353.3141.00, voici les principaux frais spécialement prévus pour l'année 2023 :

- Réfection parquet 2 classes, reporté 2023-2024 : CHF 2'800.00
- Carrelage diverses réparations : CHF 5'000.00
- Peinture d'une partie de l'UAPE : CHF 6'000.00
- Tablards supplémentaires pour les armoires : CHF 4'400.00
- Système de protection sable saut longueur : CHF 5'150.00

La réserve pour les imprévus et les petits travaux courants passe de 5% à 10 % pour ce bâtiment qui a maintenant plus de 5 ans. Cela représente environ CHF 23'500.00.

354 Centrale de Chauffe :

354.3141.00, une somme de CHF 10'000.00 pour le remplacement de la vis d'amenée des copeaux dans les chaudières a été ajoutée dans les divers et imprévus. Cela en plus des CHF 3'000.00 prévus pour divers entretiens courants. Cette vis est une pièce critique pour le fonctionnement de la centrale de chauffe et elle a plus de 30 ans. La meilleure option pour son remplacement sera étudiée par le CD.

355 Bâtiment de Carrouge :

355.3010.00, en plus du poste de concierge à 100 %, un autre d'aide concierge à 20% a été maintenu au budget 2024. Il figurait déjà au budget 2023 par anticipation d'un besoin potentiel.

ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT

Siège : 1083 Mézières

Après une année de fonctionnement, il semble nécessaire que le concierge titulaire puisse avoir de l'aide pour effectuer toutes les tâches que ce grand collègue implique.

L'entretien des extérieurs, notamment la coupe des haies selon conventions avec les voisins, sera confiée à des entreprises. Les demandes d'offre sont en cours, et la somme mise au budget est une estimation qui prend en compte que les plantations sont encore jeunes.

355.3123.00, les coûts pour l'électricité ont fortement augmenté. Le budget 2024 est basé sur les cinq premiers mois de 2023.

355.3124.00, la consommation de plaquettes a été estimée selon les consommations du 2^e semestre 2022 et du 1^{er} semestre 2023. Le total consommé durant ces périodes étant beaucoup plus bas que nos prévisions pour le budget 2023, il a été mis une marge de sécurité de 20%.

355.3141.00, les principaux frais de fonctionnement sont des contrats de maintenance, l'entretien extérieur et les nettoyages. Il a été pris en compte l'achat de 24 petits tapis de gym pour un montant de CHF 10'200.00. Une réserve de 5% est également créée pour les imprévus et les petits travaux courants, soit environ CHF 19'170.00.

5. Instruction publique

500 Transports :

500.3010.01, un poste de patrouilleur a été ajouté pour Savigny.

500.3188.00, prise en compte de l'indexation selon indice des coûts ASTAG (2023) + 4.96%.

500.3662.00, augmentation des abonnements Mobilis d'environ 3%

510 Enseignement primaire :

510.3112.00, une somme de base de CHF 10'000,00 est prévue pour du renouvellement courant. Il est prévu le changement de plateaux pour des tables des classes « Duvoisin » à Servion pour environ CHF 2'350.00.

510.3653.00, La direction de l'EPS du Jorat a demandé à ce que les deux jours de course pour les 8P et 9S deviennent 5 jours de camps (J&S). Il y aurait donc des camps chaque année de la 6P (4 jours) à la 10S. Le forfait passera de CHF 58.00 par jour et par élève à CHF 50.00 mais la totalité des retours jeunesse et sport (J&S) sera rendu à l'EPS du Jorat. L'EPS restituera à l'ASIJ les aides du Canton pour les camps. Ceci n'était pas le cas jusqu'à maintenant suite à un accord entre l'EPS du Jorat et l'ASIJ. Cela représenterait un surcoût de CHF 29'120.00 pour le camp de 8P. Finalement, le Comité de direction de l'ASIJ entre en matière pour la transformation d'une seule des deux courses en camps. L'EPS du Jorat décidera celui qu'il estimera le plus judicieux de faire. Arbitrairement, le budget ne prévoit pas de changement pour le primaire, mais adapte les subventions par élève selon la proposition de la Direction de l'EPS du Jorat soit CHF 58.00 à CHF 50.00. Les CHF 34.00 pour la course de deux jours restent inchangés.

510.4510.00, Il a été intégré une somme prudente de CHF 6'000.00 pour les retours du Canton pour les camps. Ces aides du Canton seront reversées par l'EPS du Jorat à l'ASIJ.

510.4512.00, Plus de retours J&S pour les camps, car reversés directement à l'EPS du Jorat.

ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT

Siège : 1083 Mézières

512 Devoirs surveillés :

Les devoirs surveillés sont toujours extrêmement difficiles à estimer, car les inscriptions, la provenance géographique des enfants ne sont de loin pas connues lors de l'établissement du budget. Le nombre définitif de lieux ouverts est ensuite revu selon les inscriptions reçues. Le budget 2024 est identique à celui de 2023.

520 Enseignement secondaire :

520.3112.00, seule une somme de base de CHF 10'000.00 est prévue pour du renouvellement courant. Il est également prévu CHF 5'000.00 pour des divers et imprévus.

520.3116.00, comme chaque année il est prévu CHF 4'000.00 pour du renouvellement de matériel pour l'éducation physique. Il est également prévu CHF 2'200.00 pour deux armoires de rangement pour du matériel audiovisuel.

520.3653.00, La direction de l'EPS du Jorat a demandé à ce que les deux jours de course pour les 9S deviennent 5 jours de camps (J&S). Le forfait passera de CHF 58.00 par jour et par élève à CHF 50.00. Les modalités sont les mêmes que pour le primaire pour les retours J&S et du Canton. Cela représente un surcoût d'environ CHF 31'500.00 pour le camp de 9S. Le subside de l'ASIJ pour les voyages d'études passera de CHF 102.00 à 90.00 par jour et par élève. Cela fait également partie des propositions de la direction de l'EPS du Jorat.

520.4510.00, Il a été intégré une somme prudente de CHF 6'000.00 pour les retours du Canton pour les camps. Ces aides du Canton seront reversées par l'EPS du Jorat à l'ASIJ.

520.4512.00, Plus de retours J&S pour les camps, car reversés directement à l'EPS du Jorat.

521 Réfectoire :

521.3060.00, après une année de fonctionnement, les frais ont été adaptés. Des montants pour l'organisation faite par le réseau APERO ont été ajoutés pour CHF 4'000.00. Un poste de surveillant a dû être créé pour le réfectoire du Raffort ceci afin de garantir un bon fonctionnement et le maintien des règles. Coût, environ CHF 10'000.00.

521.3111.00, les coûts liés aux licences de « Ma Cantine » ont été adaptés selon les inscriptions de l'année passée. Ces frais étant couverts par les frais d'inscription facturés aux parents, on trouve donc un retour proportionnel au compte 521.4530.00. Il est prévu CHF 3'000.00 pour du renouvellement de vaisselle pour tous les réfectoires.

521.3180.00, avec l'ouverture du réfectoire du « Pavillon » à Savigny et la mise en place du système de gestion « Ma Cantine », l'argent encaissé pour les repas transitera par l'ASIJ qui retournera au traiteur le prix du repas moins la part de surveillance. Ceci uniquement pour Savigny.

521.3522.00, location du réfectoire à Savigny pour CHF 8'350.00

521.4350.00, base de calcul sur l'année 2022-2023 pour la participation des parents à la surveillance durant les repas ainsi que pour les émoluments d'inscription au réfectoire.

ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT

Siège : 1083 Mézières

Charges, revenus et répartition

Le budget de l'ASIJ pour l'année 2024 laisse apparaître les résultats suivants :

Total des charges	10 029 350,00
Total des revenus	664 310,00
Frais à répartir	9 365 040,00

Ce montant est réparti selon les statuts, entre les communes membres, à 50% au nombre d'élèves et 50% au nombre d'habitants. Sur la base des chiffres au 31 décembre 2022 pour les habitants et au 1^{er} août 2023 pour les élèves, cette répartition serait la suivante :

½ par le nombre des élèves : $9'365'040,00 : 2 = 4'682'520,00 : 1\ 790 = 2'615,93$
 ½ par le nombre d'habitants : $9'365'040,00 : 2 = 4'682'520,00 : 13\ 842 = 338,28$

Répartition par commune selon budget 2024

	Elèves*	Habitants**	Coût élèves CHF	Coût habitants CHF	Total CHF
Corcelles-le-Jorat	59	485	154 340,04	164 067,49	318 407,53
Forel/Lx	262	2 067	685 374,44	699 231,96	1 384 606,40
Jorat-Mézières	433	3 110	1 132 698,97	1 052 061,64	2 184 760,61
Montpreveyres	68	661	177 883,44	223 605,38	401 488,82
Ropraz	73	529	190 963,11	178 951,96	369 915,07
Savigny	408	3 421	1 067 300,65	1 157 267,80	2 224 568,45
Servion	290	2 136	758 620,56	722 573,52	1 481 194,08
Syens	21	164	54 934,59	55 478,49	110 413,08
Vucherens	88	637	230 202,10	215 486,58	445 688,68
Vulliens	88	632	230 202,10	213 795,16	443 997,26
Totaux	1 790	13 842	4 682 520,00	4 682 520,00	9 365 040,00

* Élèves au 01.08.2023 (y compris RAC et sport-étude et parapublic)

** Habitants au 31.12.2022

ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT

Siège : 1083 Mézières

Evolution du coût de l'élève ASIJ (2023-2024 selon budget)



Plan des investissements

Conformément à l'art. 18 RCom, le Comité de direction vous remet, en annexe au présent préavis et pour information, le plan des investissements prévus pour la législature 2021-2026. Ce plan tient compte des différents projets d'investissement prévus par le Comité de Direction. Il a été mis à jour avec les sommes engagées pour ces postes durant les années écoulées

Endettement

L'endettement de l'ASIJ au 31.12.2023 devrait être d'environ CHF 60'000'000.00. Il était de CHF 55'250'000 au 31.12.2022. Soit une augmentation de CHF 4'750'000.00. Toujours en ligne avec la planification.

Conclusion

En conséquence et au vu de ce qui précède, le Comité de direction de l'ASIJ vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'approuver le budget 2024, tel que présenté.

Le présent préavis a été approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 16 août 2023.

Pour le Comité de direction

Le Président
Ch. Balissat



La Secrétaire
F. Blanc

Annexes : Budget 2024,
Plan des investissements 2021-2026 version budget 2024